



### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Lycée Vincent d'Indy, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. MONNEY, Proviseur du lycée, en présentiel :

**le jeudi 07 novembre 2024 à 18h15**

Etaient présent(e)s :

M. MONNEY, Proviseur, Mme MAZON, Proviseure adjointe.

Représentante de la commune de Privas : Mme ROCHE.

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation : Mmes BERCHER, RUBINI, MM. EMERY, KINDO, MOURLON et ROSSIGNOL.

Représentants des parents d'élèves : Mmes ALMONTE, AVOIES, BENTZ, DE GEA, DESPINASSE et GUILLOT.

Représentants des personnels ATSS : Mmes BERTHIAUD-TERZIAN et CHIARI, M. FLORES.

Représentants des élèves : Lucas BASSEYSSILA RODIER, Arif- Rifk BENOUARET, Paul DEBARGUE, Lucile GILBERT, Léane HOUCHE FLANDIN.

Etaient excusé(e)s :

M. GARCIA, Agent Comptable / Secrétaire général.

Mmes Broc et GEMIN, CPE.

Représentants des parents d'élèves : M. DOUCET, Mme TAVERNIER.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h25.

M. MONNEY débute la séance en félicitant les personnes présentes pour leur élection et les remercie pour leur engagement.

Le secrétariat est assuré par Mme BERTHIAUD-TERZIAN, représentante des personnels administratifs.

Monsieur MONNEY soumet au vote l'approbation du PV du CA du 24 septembre 2024, il est approuvé à l'unanimité.

#### **Questions administratives**

##### **1) Installation du CA et des commissions**

M. MONNEY indique qu'il a sollicité M. Laurent SELLIER, Directeur du Théâtre de Privas, en tant que personnalité qualifiée membre du CA et est dans l'attente de la validation de M. Aumage, IA- DASEN.

- Commission permanente : version réduite du CA, utile notamment à la signature de conventions sans attendre le prochaine CA ;
- Conseil de discipline ;

- Commission Hygiène et Sécurité : se réunit en théorie une fois par trimestre mais en pratique selon les besoins ;
- CESCE : commission d'éducation à la santé, la citoyenneté et l'environnement ;
- Commission éducative : se réunit pour l'étude de la situation d'un élève pour lequel pas de changement de posture et aucune solution trouvée après la prise en charge par les CPE ;
- CVL : conseil de vie lycéenne. En attente des candidatures.

Vote de l'installation du CA et des commissions :

**Vote : 23**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 23**

## **2) Règlement intérieur du CA**

Une proposition de règlement intérieur du CA a été envoyée en amont aux membres. M. MONNEY s'assure qu'ils en ont pris connaissance et procède au vote.

**Vote : 23**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 23**

## **3) Délégations de signature**

M. GARCIA, agent comptable de huit établissements et secrétaire général du lycée est actuellement en arrêt maladie.

Il est suppléé par Mme CHIARI, adjoint gestionnaire, pour ce qui concerne le lycée.

Des délégations de signature sont accordées pour la gestion :

- des bons de commande hors restauration dans le respect des crédits ouverts
- des demandes d'autorisation d'absence pour les personnels Région
- de leur emploi du temps
- de leurs ordres de mission

## **4) Déploiement du wifi au sein de l'établissement**

Il s'agit d'une démarche de la Région. Suite à la restructuration de l'internat, des bornes wifi vont être installées au printemps 2025.

Le matériel permettra des ondes non permanentes et des plages horaires seront définies.

M. ROSSIGNOL indique les locaux identifiés pour l'installation de ces bornes : la salle audiovisuelle, la salle de réunion, la salle des professeurs, le 3<sup>ème</sup> étage (sauf salles de travaux pratiques), l'amphithéâtre.

Il s'agit d'un wifi établissement qui permet une sécurisation car identifié, les élèves utiliseront les mêmes codes que leurs codes réseaux. Il y aura possibilité d'un code wifi invité.

Une élève interroge sur la connexion wifi à l'internat. M. ROSSIGNOL rappelle que ce sera une connexion établissement.

## **Questions pédagogiques et éducatives**

### **1) Contrat d'objectifs**

Celui-ci sera à communiquer en février à l'IA-DASEN et ses équipes après le travail effectué à ce sujet dans l'établissement.

Il sera présenté en CA.

Quelques objectifs découlent du projet d'établissement.

### **2) Groupe de travail règlement intérieur du lycée**

Une première réunion interne avec quelques représentants du lycée se tiendra pour un travail sur un nouveau règlement intérieur du lycée et ses chartes annexées.

Le souhait est émis d'associer quelques élèves et parents pour leur rédaction.

Ce règlement sera présenté en conseil pédagogique et en CA. Soumis au regard du contrôle de légalité, M. MONNEY l'enverra à la cellule juridique pour relecture avant sa présentation en CA afin d'éviter tout vide juridique.

Un parent d'élève interroge sur la date d'application de ce nouveau règlement intérieur, ce à quoi M. MONNEY répond que l'objectif est une application possible au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

## Questions financières

### Conventions

- ERASMUS : mobilité internationale de la voie professionnelle.

Les élèves de la voie professionnelle, sous la houlette de Mme BERCHER notamment, ont la possibilité de participer à une mobilité internationale en Belgique, à Namur, au mois de mars.

11 candidats se sont présentés. 5 ont été sélectionnés suite à des entretiens : 3 élèves de Terminale Métiers de la Vente et du Commerce, 2 élèves de Terminale Métiers de l'Accueil.

Cette mobilité est financée par ERASMUS pour le transport, l'hébergement et les repas : 7527,20€ (80% de la subvention totale) sont versés avant service fait et les 20% restants après service fait.

Un parent d'élève interroge sur le pourquoi du lieu de mobilité. Mme BERCHER répond que le fait que l'on y parle le français facilite les choses pour les élèves même s'ils peuvent être amenés à parler un peu en anglais. D'autre part, on y trouve des stages rapidement.

**Vote : 23**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 23**

- Pass' Région

Convention de partenariat avec l'établissement.

Une représentante des élèves demande si les 30€ accordés sont renouvelés lorsqu'ils ont été épuisés. M. MONNEY répond que c'est le cas mais d'une année sur l'autre.

Une représentante des parents d'élèves interroge sur le fonctionnement de la carte Pass' Région. M. MONNEY indique qu'elle permet aux élèves de pouvoir entrer dans l'établissement en dehors des horaires d'ouverture du portail.

D'autre part, elle permet des aides diverses : participation au coût de la licence dans les clubs sportifs, achat de livres, cinéma, tenue professionnelle... ; elle est également utile pour le retrait des manuels scolaires en début d'année.

**Vote : 23**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 23**

- Maison de l'Image

Cette convention entre dans le cadre du projet artistique de M. PILLOT, « Mapping vidéo », pour des interventions tous les jeudis de janvier à mars 2025.

Budget total de ces interventions : 1620€. Prise en charge par la Région : 1030€, par l'établissement : 240€ et par le Pass Culture : 347€.

**Vote : 23**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 23**

- La Cascade

Convention mise en place concernant les interventions de M. Heinz LORENZEN auprès du groupe de 1<sup>re</sup> spécialité théâtre de M. Jallet. Coût : 1680€, pris en charge par la DRAC.

**Vote : 23**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 23**

### Admissions en non valeur

Prises en charge par l'établissement suite à des non règlements de factures par des familles. Après une relance, possibilité d'engager des frais d'huissier mais il s'agit d'une procédure dont le montant est élevé, d'où ces admissions en non valeur de 190€ et 44,20€.

### Questions diverses

- Une représentante des parents d'élève interroge sur la remise des diplômes qui n'a pu avoir lieu en raison de l'alerte météo. M. Monney indique que les lauréats auront la possibilité de venir récupérer leur diplôme les vendredis après-midi, du 22 novembre au 20 décembre 2024, sur rendez-vous. Les procurations sont possibles. La cérémonie est reportée au samedi 25 janvier 2025, jour du forum Post-Bac où d'anciens élèves présentent leur formation.

Une représentante des élèves demande ce qu'il en est de la remise des diplômes des BTS. M. MONNEY répond que ce sera également le samedi 25 janvier, des informations concernant l'organisation seront transmises aux lauréats.

- Une représentante des élèves interroge sur le remplacement de Mme STOFFT, professeur d'Economie-Gestion.

M. MONNEY indique que cela est en cours.

- Une représentante des parents d'élèves informe que les élèves ont reçu ce jour un message sur l'ENT leur indiquant que les compétitions UNSS et le CROSS étaient annulées.

M. EMERY intervient pour préciser que l'UNSS rencontre actuellement des difficultés. Une décision rectorale a été prise conduisant à une baisse conséquente des indemnités des coordonnateurs de districts UNSS.

Une réunion a eu lieu dans différents départements de l'Académie à la suite de laquelle il y a eu 85% de démissions en signe de désaccord avec cette décision.

Pour le moment, les épreuves qualificatives ainsi que le CROSS sont maintenus.

Une représentante des parents d'élèves soumet une demande de rotation des disciplines, le football étant privilégié à l'UNSS.

M. EMERY indique qu'il y a une bonne dynamique autour des sports collectifs, pas que le football, mais cela est en suspens, l'UNSS académique rencontrant des difficultés financières.

- Une représentante des élèves soumet le problème de la pause méridienne pour les étudiants de BTS. Certains d'entre eux manquent de moyens pour le repas de la cantine.

Existe-t-il un fonds d'aide, un tarif étudiant ou une salle pourrait-elle leur être attribuée ?

M. MONNEY répond que les tarifs de la demi-pension ont été votés en CA en septembre.

Le fonds social du lycée ne permet pas de venir en aide aux BTS en raison de leur statut d'étudiant.

Quant à la question de la salle, l'introduction de nourriture personnelle est en théorie interdite, encore plus dans le SELF, sauf pour les élèves disposant d'un PAI.

Cela serait aussi une porte ouverte à d'autres demandes, sans compter le risque de dégradations dans les locaux.

A ce sujet, une représentante des parents d'élèves informe d'une nouvelle démarche du Secours Populaire concernant une aide à destination des étudiants pour l'alimentation et les produits d'hygiène.

M. MONNEY indique qu'un contact sera établi avec M. MALTAGLIATI, ancien professeur de l'établissement et membre de la section de Secours Populaire de Privas.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation demande quel est le prix d'un ticket de cantine.

Celui-ci n'est pas au même tarif que celui du forfait de 4 ou 5 jours mais il est au prix « visiteur élève », à savoir 3,40€.

Une représentante des parents d'élèves demande si les étudiants en situation de précarité ne pourraient pas avoir accès à une salle sous condition de ressources.

M. MONNEY précise que cela reste à voir mais rappelle les raisons qui empêcheraient cela, déjà évoquées.

M. MONNEY termine la séance au sujet de l'ouverture prévue d'un Bac S2TMD.

La Rectrice donnera son accord selon les moyens disponibles.

Il est à espérer qu'une réponse sera donnée avant les vacances de Noël pour une ouverture à la rentrée 2025.

Le lycée est prêt, la CAPCA étant d'accord avec les sommes à investir. Il n'y a donc pas de blocage au niveau du territoire.

La séance est levée à 19h45.

Le Proviseur,

The image shows a blue ink signature of Laurent Monney over a circular official stamp. The stamp contains the text 'LE LYCEE D'ENTREPRISE', 'Le Proviseur', 'MONNEY', and '07000 PRIVAS'.

Laurent MONNEY

La secrétaire de séance,

The image shows a blue ink signature of Alexandra Berthiaud-Terzian.

Alexandra BERTHIAUD-TERZIAN